

**ARRETE MUNICIPAL N°2025-62**

Portant modification provisoire de la circulation Rue Centrale

Le Maire de la commune de Cayres,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2212-1 et suivants ;

VU le code de la route et notamment les articles R 110-1 et suivants, R 411-5, R 411-8, R 411-18 et R 411-25 à r 411-28 ;

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, (livre I – 4^{ème} partie – signalisation de prescription) approuvée par l'arrêté interministériel du 7 juin 1977 modifiée et complétée ;

VU l'article L 122-22 et l'article L 131-1 et suivants du code des communes ;

VU la demande de la société CEGELEC représentée par son responsable M Maxime SOULIER ;

Considérant que pour permettre la pose de panneaux solaires en toiture d'un bâtiment privé situé 3 Rue Centrale, cadastré section H n° 94 et 95 jouxtant la voie et pour assurer la sécurité des intervenants et des usagers de la Route Départementale N°31, il y a lieu de réglementer ponctuellement la circulation.

ARRETE

Article 1^{er} : MODIFICATION DE LA CIRCULATION RUE CENTRALE LE LUNDI 15 SEPTEMBRE 2025 DE 6 HEURES A 8 HEURES

Considérant l'intervention au N°s 94 et 95, Rue Centrale, lundi 15 septembre 2025 entre 6 heures et 8 heures, la circulation sur la voie immédiatement à proximité (RD 31) sera impactée. Les véhicules de l'entreprise qui intervient sont autorisés à stationner provisoirement sur le trottoir et la voie de circulation jouxtant cette parcelle durant leur intervention. La voie sera fermée à la circulation en demi chaussée dans le sens Sud – Nord.

Article 2 : SIGNALISATION

La signalisation correspondante et adéquate sera fournie, mise en place et maintenue par l'entreprise CEGELEC pendant la durée des travaux.

Article 3 : AMPLIATION ET PUBLICITE

Le présent arrêté sera affiché en mairie de Cayres et sur les lieux concernés.

Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- La société CEGELEC
- Monsieur le chef de gendarmerie de Costaros,
- Service d'Incendie et de Secours – Centre de Secours de Cayres ;

Fait à Cayres, le 11 septembre 2025

Le Maire,

Ludovic GIRE

